

Rapport sur les orientations budgétaires 2020

Conseil municipal du 12 décembre 2019

L'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 visant à améliorer la transparence financière des collectivités a modifié le Code général des collectivités territoriales. Ainsi, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans le délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte en outre une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Ce rapport fait l'objet d'un vote, d'une publication et d'une transmission en préfecture.

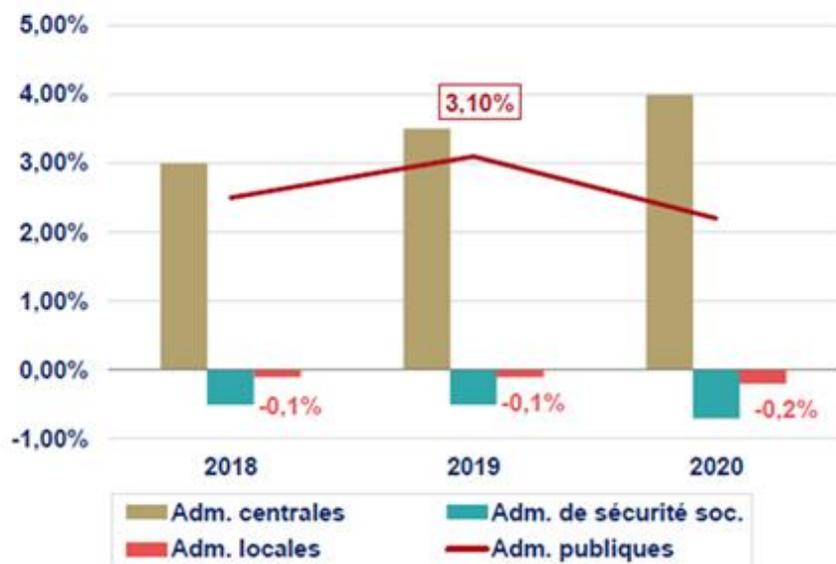
Le contexte général

Loi de programmation des finances publiques (2018-2022)

A travers cette loi, le gouvernement définit la trajectoire des finances publiques des collectivités locales en dépenses et en recettes.

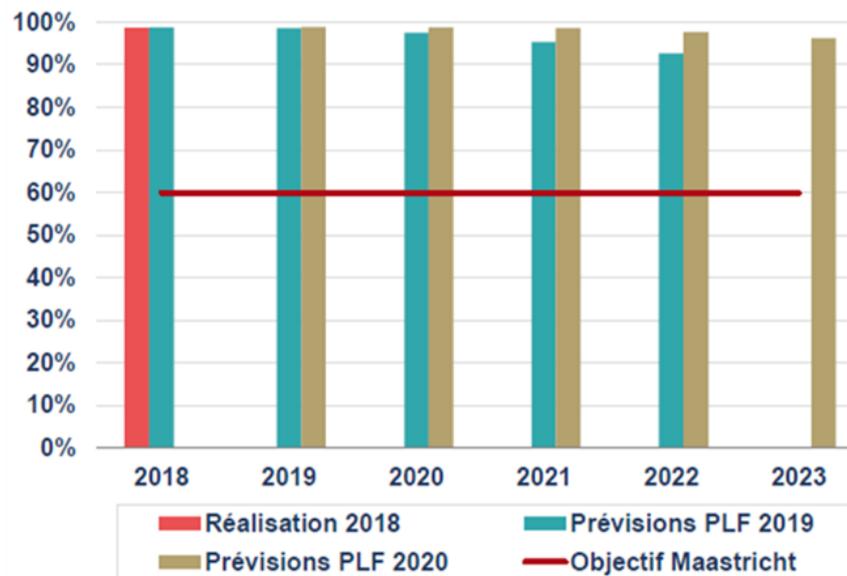
L'objectif est de faire passer le déficit public de la France sous la barre des 3%, les administrations centrales ne participent pas à la réduction du déficit, l'endettement est toujours élevé,

Trajectoire du déficit public / Administration (en % du PIB)



Sources : PLF 2019 et 2020

Trajectoire de la dette publique (en % du PIB)



Sources : PLF 2019 et 2020

Trajectoire des finances pour les collectivités locales en 2019

- **Les collectivités locales sont impliquées dans l'effort de redressement des comptes publics et à la maîtrise des dépenses pour 13 milliards d'euros, par le biais d'un mécanisme de contractualisation et la surveillance du ratio de désendettement**
- **L'épargne brute des collectivités locales enregistrerait une hausse pour la 5^{ème} année consécutive, pour les communes elle progresserait sur un rythme élevé de 6,5%.**
- **Les recettes de fonctionnement** progresserait sur un rythme modéré de 1% due principalement à l'évolution des recettes fiscales,
- **Les dépenses de fonctionnement** se stabiliseraient : les dépenses de personnel (54%) diminueraient de 0,1%, les charges à caractère général ralentiraient +1,2%, les intérêts seraient en diminution du fait des taux historiquement bas,
- **Les dépenses d'investissement** progresseraient de 11%, mais sur le mandat seraient en retrait de 12,4% par rapport au mandat précédent,
- **Les recettes d'investissement** progresseraient de 3,1% grâce à la reprise des subventions des départements et des régions et à la montée en charge progressive du FSIL et de la DETR. L'endettement reste limité malgré l'évolution de l'encours légèrement positif,

Les prévisions macro économiques

- ✓ Une prévision de 1.3% de croissance du PIB
- ✓ Une hypothèse d'inflation de 1.2%
- ✓ Une hypothèse de déficit public de 2.2%
- ✓ Un taux de dette publique d'environ 98,7% du PIB

Les mesures concernant le bloc communal

- ✓ La poursuite de la réforme de la fiscalité locale : TH
- ✓ La stabilisation du montant global de la DGF,
- ✓ Le calendrier de mise en œuvre de la révision des valeurs locatives,

La réforme de la taxe d'habitation pour les contribuables



Source : LFI 2018, PLF 2020 et Finance Active



La réforme de la taxe d'habitation pour les collectivités

Source : LFI 2018, PLF 2020 et Finance Active

Le dispositif de soutien à l'investissement local

	DSIL 570M€	DETR 1Md€
Eligibilité	Communes et EPCI à fiscalité propre en métropole ainsi que les PETR	Communes et EPCI à fiscalité propre de - 75 00 habitants
Quoi?	Rénovation thermique, énergétique, mise aux normes d'équipements publics, développement du numérique, équipements liés à la hausse du nombre d'habitants	Projets dans le domaine économique, social, environnemental et touristique pour maintenir ou développer les services publics.
Attribution	Par le préfet de région suite au dépôt de dossier	Par le préfet du département suite au dépôt de dossier

Sources : Finances Active

La situation financière de la commune de Riorges

Les soldes intermédiaires de gestion en 2019

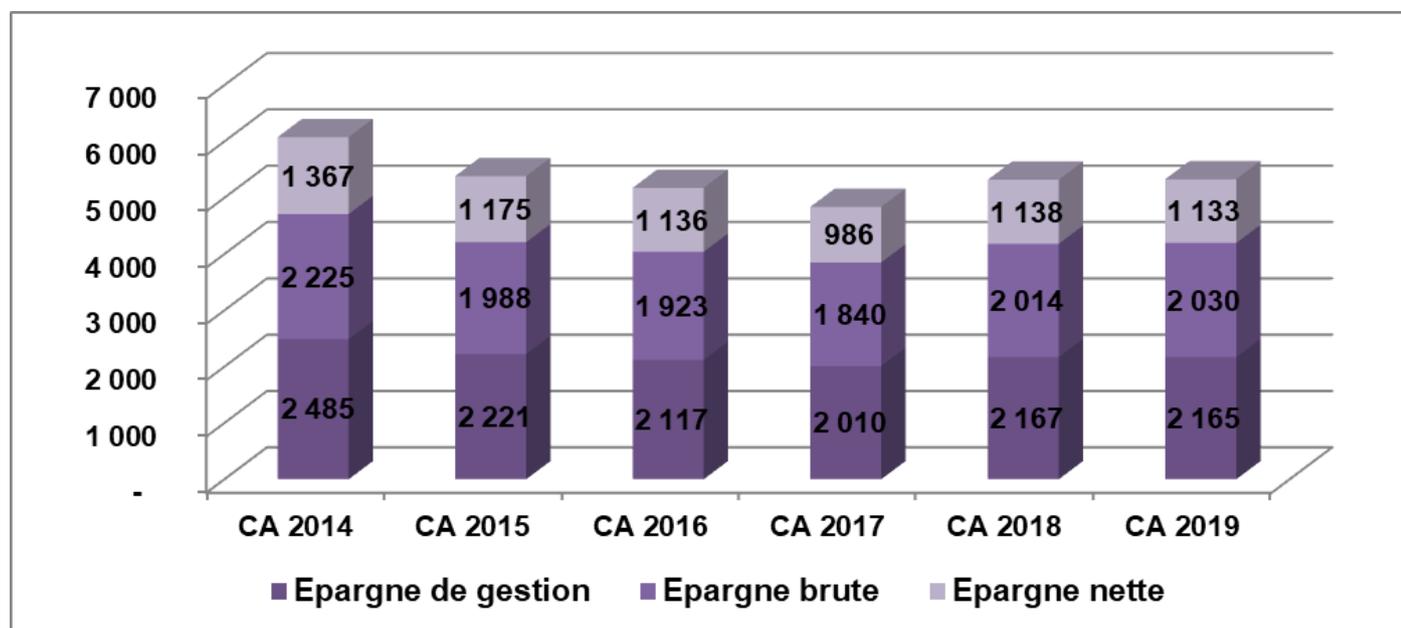
L'épargne de gestion est de 2.165M€ à rapporter à une annuité de la dette de 1.03 M€ en 2019

► *Epargne de gestion disponible en déduisant des produits courants d'exploitation, les charges courantes d'exploitation.*

L'épargne brute est de 2.030 pour le remboursement des emprunts en cours, l'autofinancement des investissements courants, le remboursement des futures annuités d'emprunt.

L'épargne nette est de 1.133M€

► *Epargne brute (2.030M€) - remboursement du capital de la dette (0.897M€)*

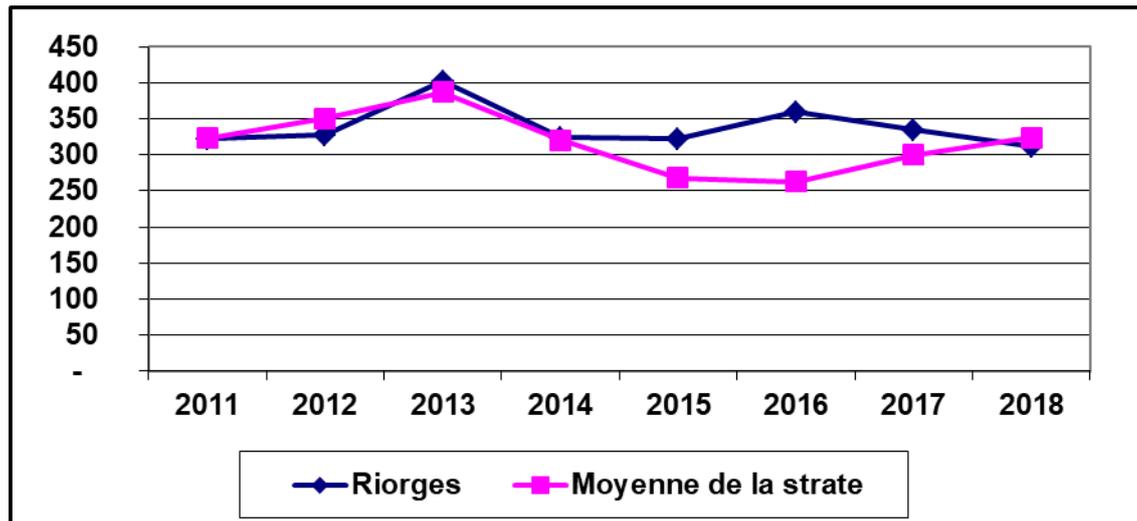
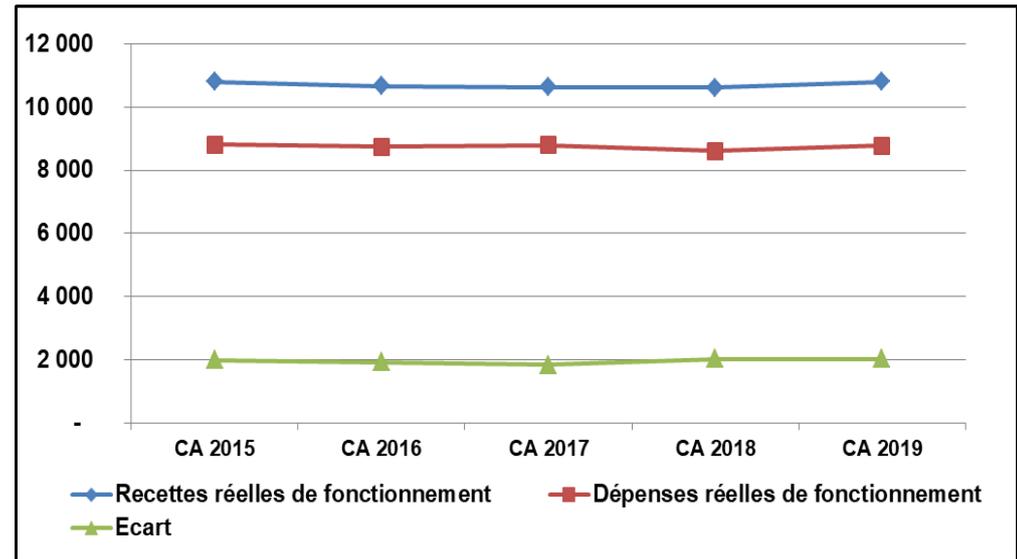


**Les résultats 2019
reposent sur des
estimations**

Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
RRF	10 951	10 796	10 674	10 641	10 624	10 800
DRF	8 726	8 808	8 751	8 801	8 610	8 770
Ecart	2 225	1 988	1 923	1 840	2 014	2 030

RRF : recettes réelles de fonctionnement
DRF : dépenses réelles de fonctionnement



Evolution des dépenses d'équipement depuis 2011

Dépenses d'investissement hors dette & subventions

Pour 2018

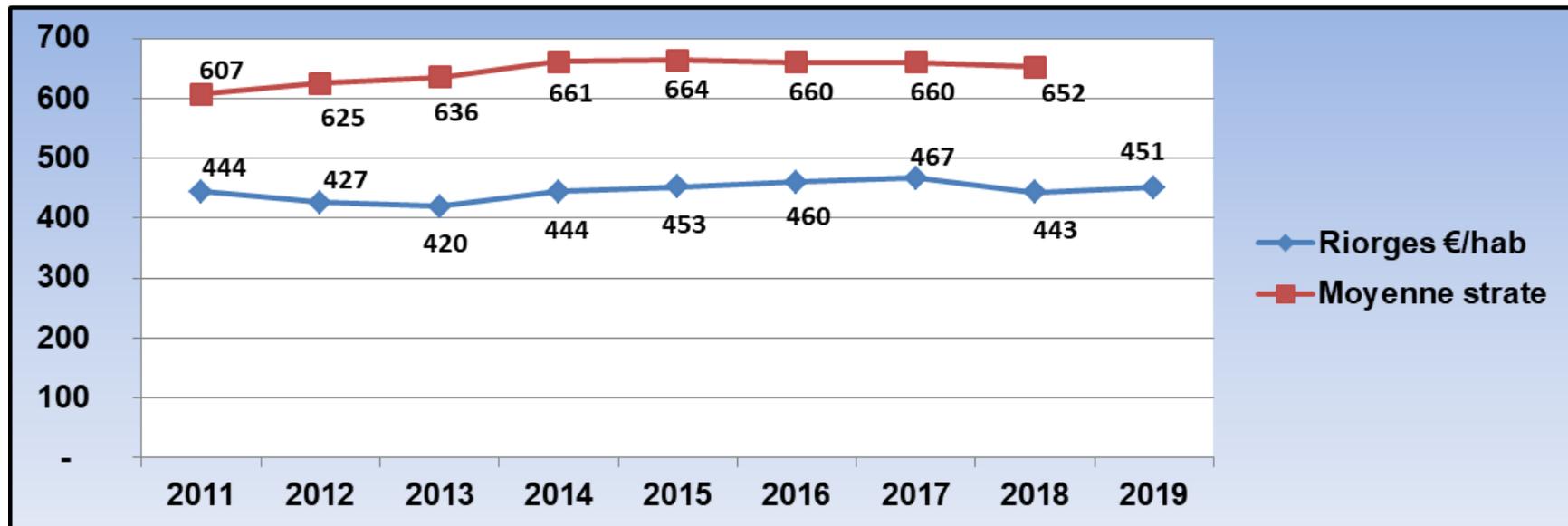
Riorges 312€/hab

Strate : 324€/hab.

Source : « les comptes des communes »

En 2019, les dépenses de personnel devraient s'élever à 5 296 000€.

Les dépenses de personnel

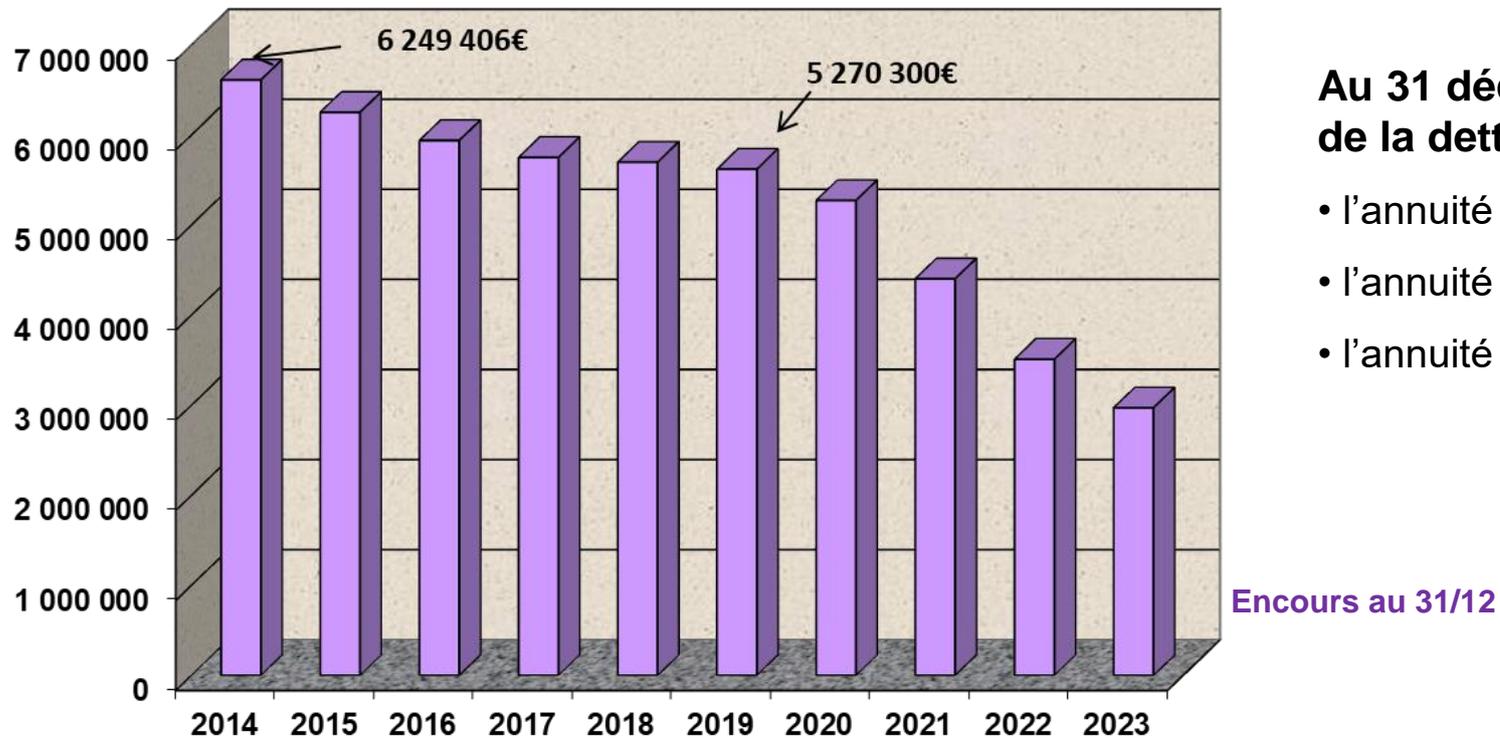


Evolution des dépenses de personnel depuis 2011

Cette évolution intègre le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), l'augmentation échelonnée des cotisations sociales, la mise en œuvre du parcours professionnel des carrières et des rémunérations et la gestion des aléas maladies,

En 2019 sont intégrées les dépenses en personnel du service commun DTNSI, à hauteur de 115 000€.

L'évolution de la dette



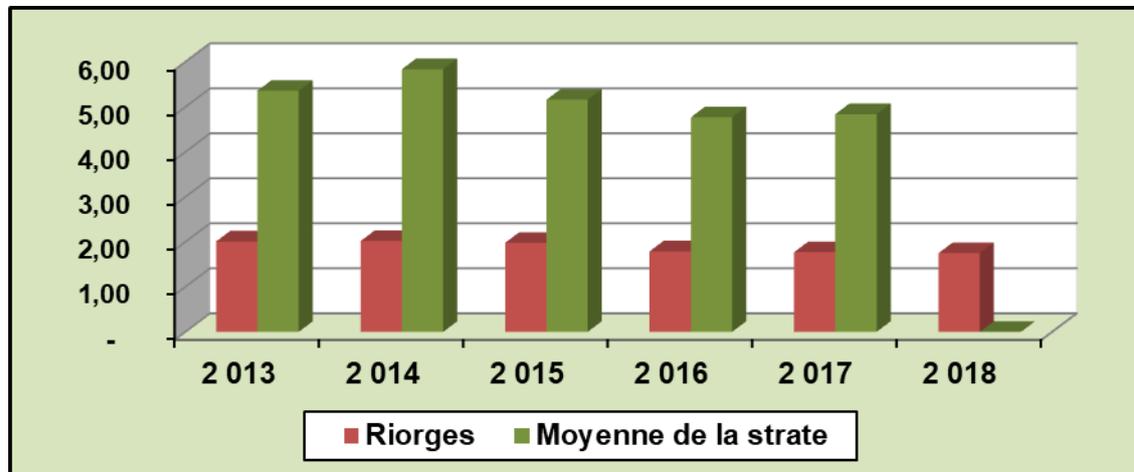
Au 31 décembre 2019, l'encours de la dette s'élèvera à 5 270 300€

- l'annuité 2020 sera de : 1 020 000€
- l'annuité 2019 était de : 1 032 000 €
- l'annuité 2014 était de : 1 118 300 €

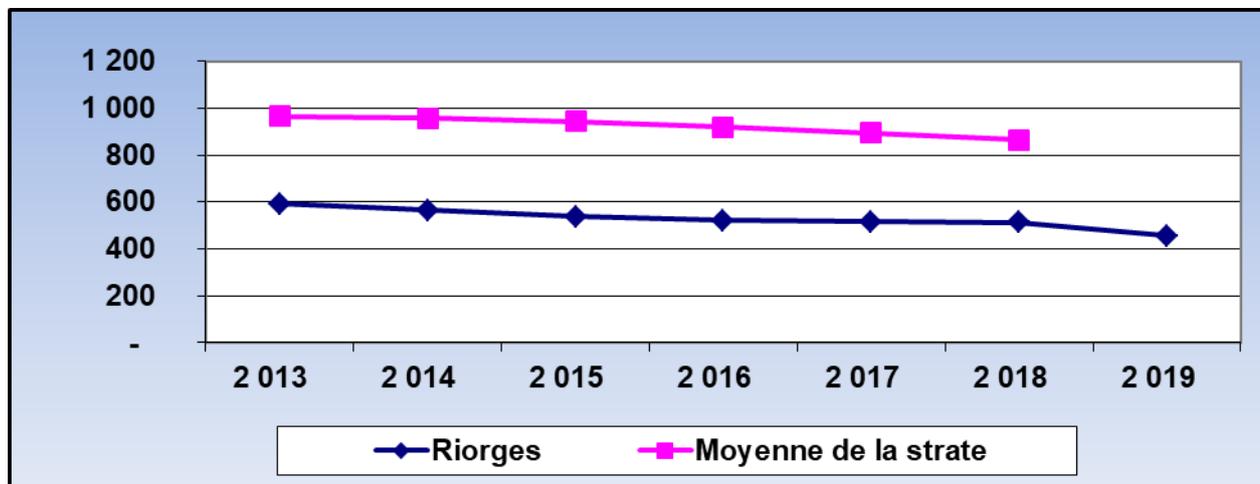
Les emprunts réalisés : en 2015 un emprunt de 500 000€, en 2016 un emprunt de 600 000€, en 2017 & 2018 un emprunt de 800 000€, en 2019 deux emprunts : 320 000€ & 230 000€.

Sur la période 2015-2020, le montant moyen d'emprunt annuel est estimé à 700 000€/an. Les projets en cours et les conditions du marché financier peuvent conduire à une anticipation sur l'enveloppe pluri annuelle.

Ratio de désendettement (en années)



Ratio de désendettement	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Riorges	2,01	2,02	1,98	1,79	1,77	1,75
Moyenne de la strate	5,36	5,84	5,16	4,77	4,84	-



Encours de dette en euros / habitant

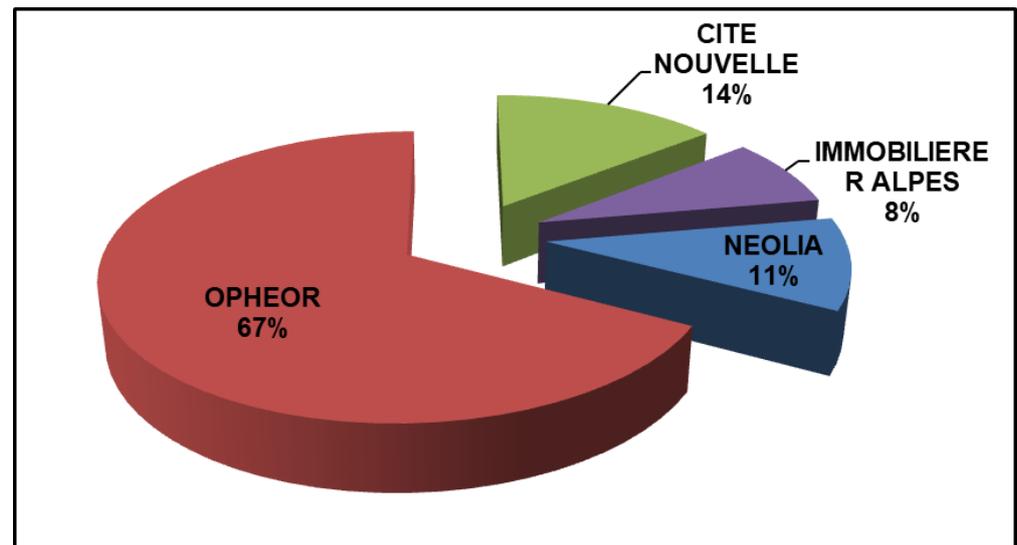
Encours de la dette au 01/01/N	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
Riorges	592	564	537	522	516	512	457
Moyenne de la strate	964	958	944	918	893	864	-

La dette garantie

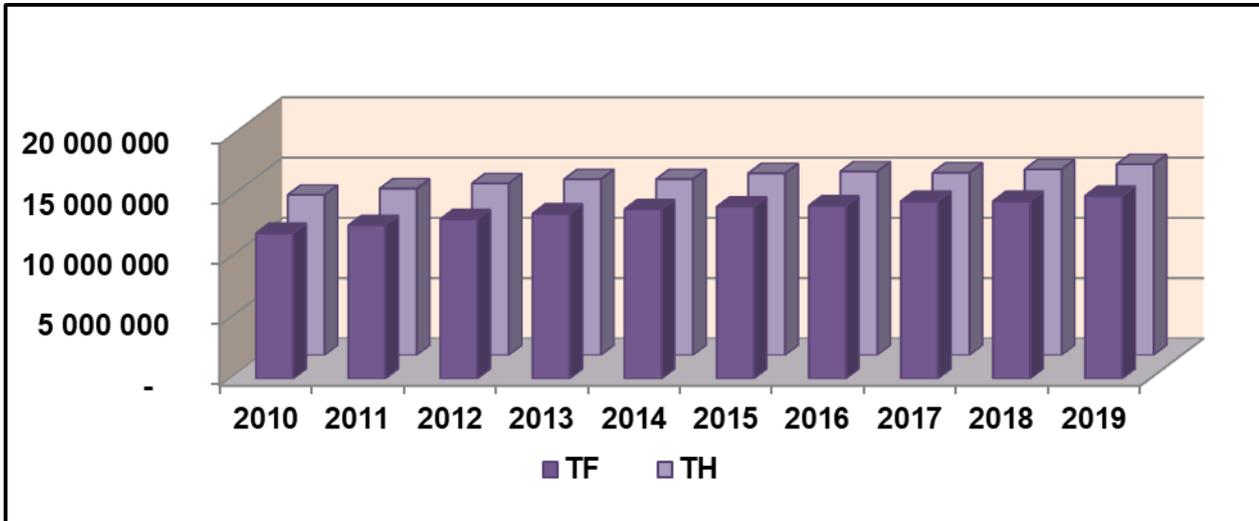
- A ce jour, 79 emprunts sont garantis par la commune, ils concernent uniquement le logement social,
- La commune n'est donc pas tenue de provisionner les garanties d'emprunt,

Répartition

Prêteur	Capital restant dû
NEOLIA	2 017 029
OPHEOR	12 923 074
CITE NOUVELLE	2 771 830
IMMOBILIERE R ALPES	1 525 926
Total	19 237 859

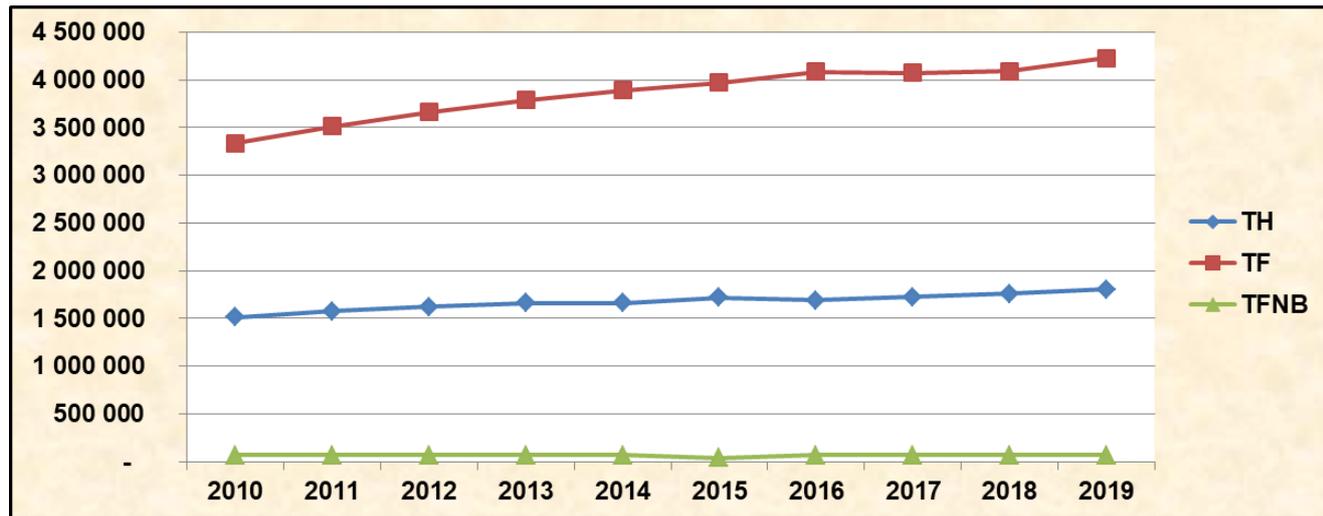


La fiscalité



Evolution des bases de TF & TH

Evolution des produits de TF & TH

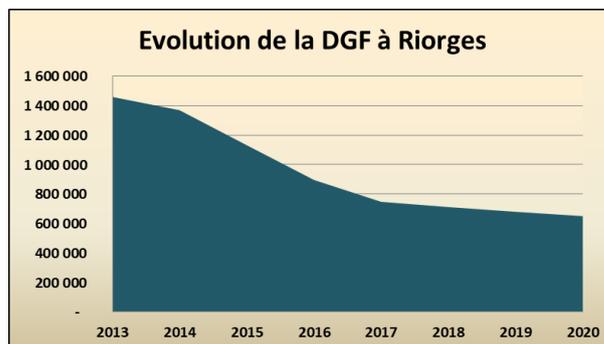


L'évolution des dotations de l'Etat versées à la commune

DOTATIONS	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DGF	1 459 400	1 369 101	1 131 604	886 869	748 220	712 136	679 858	650 626
Comp TH	118 954	122 532	140 254	108 969	164 668	174 736	188 087	188 000
Comp TF	60 490	47 689	34 864	30 976	16 672	17 333	17 825	15 000
Comp TP	19 896	15 660	10 346	8 775	2 731	-	-	-
S/total	1 658 740	1 554 982	1 317 068	1 035 589	932 291	904 205	885 770	853 626
DSU	92 868	92 868	92 868	92 868	101 560	106 285	110 137	114 615
DNP	104 868	112 756	90 995	83 451	84 688	76 219	67 587	79 662
FPIC		102 099	129 132	144 437	147 252	124 346	84 577	45 623
TOTAL	1 856 476	1 760 606	1 500 931	1 211 908	1 118 539	1 086 709	1 063 494	1 047 903

FPIC - dépenses		5 684	27 109	50 820	53 551	54 261	62 819
Solde		123 448	117 328	96 432	70 795	30 316	- 17 196

Les chiffres 2020 sont estimés



A partir de 2020, la commune est contributrice au FPIC

Les ressources humaines

La structure des effectifs (*projection par rapport au réalisé d'octobre 2019)

Données au 31/12	2014	2015	2016	2017	2018	2019*
Agents titulaires sur des emplois permanents	119	118	121	121	117	118
Agents contractuels sur des emplois permanents	4	3	2	2	2	3
Emplois d'avenir	3	3	2	2	2	1
Apprentis	0	0	0	0	0	1

Les effectifs sont stables

Données sur l'année de référence	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Arrivées de titulaires fonction publique (F.P)	4	7	3	4	3	6
Départs de titulaires FP	5	8	0	5	6	4
Arrivées de contractuels sur emplois permanents	2	1	0	1	1	2
Départs de contractuels sur emplois permanents	3	2	1	1	0	2
Arrivées d'emplois aidés	0	0	2	0	0	1
Départs emplois aidés	0	0	3	0	0	2

Les orientations budgétaires pour 2020

Orientations définies lors du bureau municipal du 15 octobre 2019 pour 2020

- Stabilisation des charges de fonctionnement par rapport au budget réalisé de 2019.
- L'augmentation des charges de personnel est plafonnée à **1%**.
- Optimisation des coûts et crédits de fonctionnement tant dans leur objet que leur priorité.
- Attention et vigilance maintenue sur les enveloppes d'investissement.

➤ **Le personnel**

Le budget 2020 intégrera le report des mesures 2019 du PPCR, le gel du point d'indice le glissement vieillesse technicité. Il intégrera également de nombreux départs en retraite qui ne donneront pas lieu nécessairement à un remplacement poste à poste.

➤ **La fiscalité**

Les taux seront maintenus en 2020 pour la 23ème année consécutive.

- *Taxe habitation* : 11,41 %
- *Taxe foncière sur les propriétés bâties* : 27,84 %
- *Taxe foncière sur les prop. non bâties* : 67,26 %

Réévaluation des *valeurs locatives* :

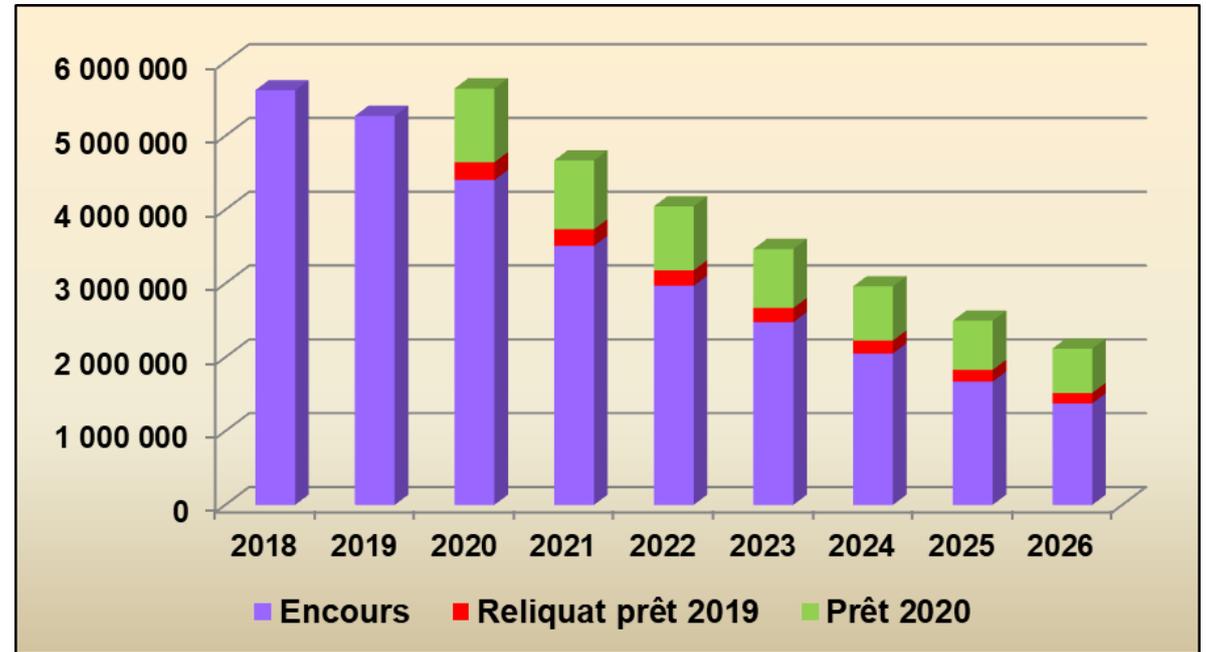
- pour la taxe d'habitation : 0,9%;
- pour la taxe foncière : 1,1%

➤ **La dette**

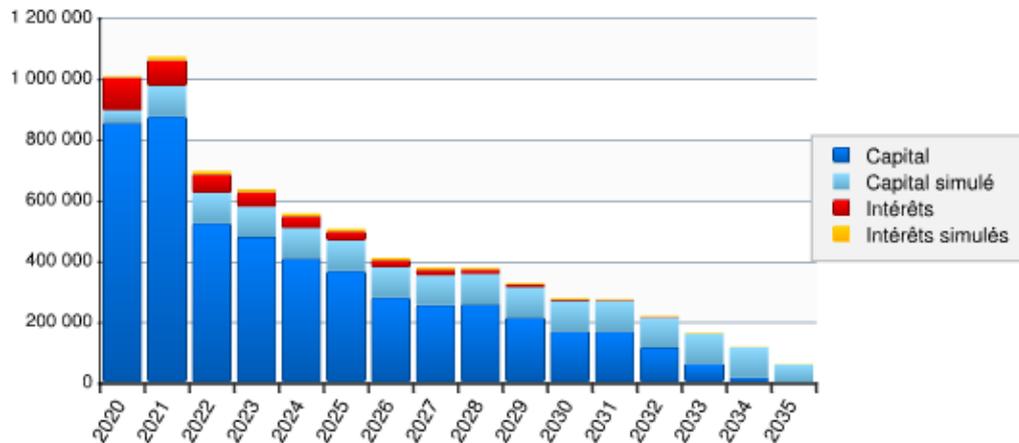
L'emprunt 2020 se situera à un niveau estimé à 1 000 000€

Evolution de la dette

Répercussion du prêt du BP 2020 sur
la dette : 1 000 000€



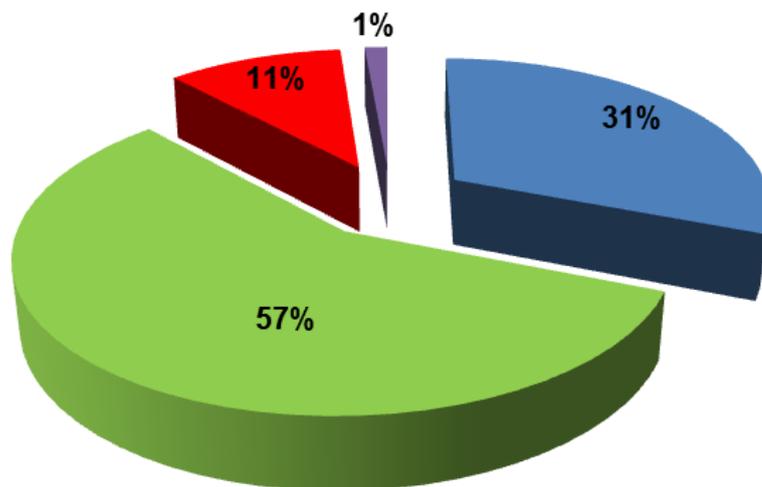
Flux de remboursement



Le fonctionnement : les dépenses

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Projection 2020
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 726	8 808	8 751	8 801	8 610	8 770	8 788
<i>Charges de fonctionnement</i>	2 733	2 762	2 669	2 765	2 713	2 720	2 720
<i>Charges de personnel - reversements</i>	4 917	4 998	5 069	5 155	4 862	4 986	5 019
<i>Subventions, indemnités élus</i>	816	815	819	711	882	929	929
<i>6611 Intérêts de la dette + ICNE</i>	260	233	194	170	153	135	120

Dépenses réelles en milliers d'euros

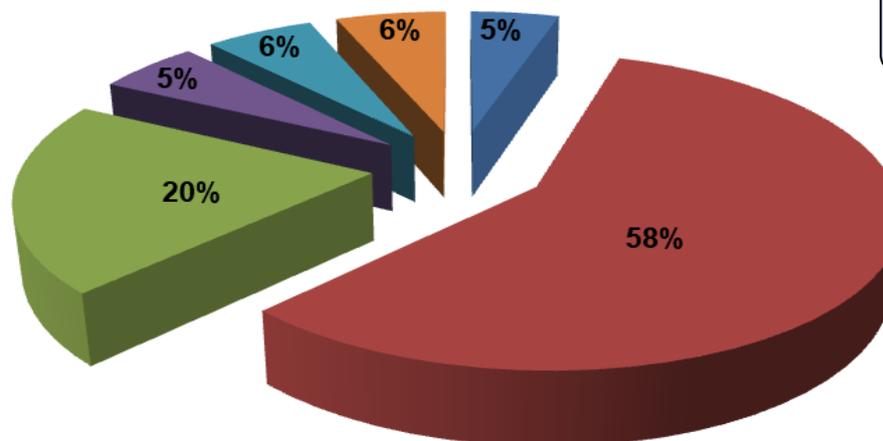


- Charges de fonctionnement
- Charges de personnel - reversements
- Subventions, indemnités élus
- 6611 Intérêts de la dette + ICNE

Le fonctionnement : les recettes

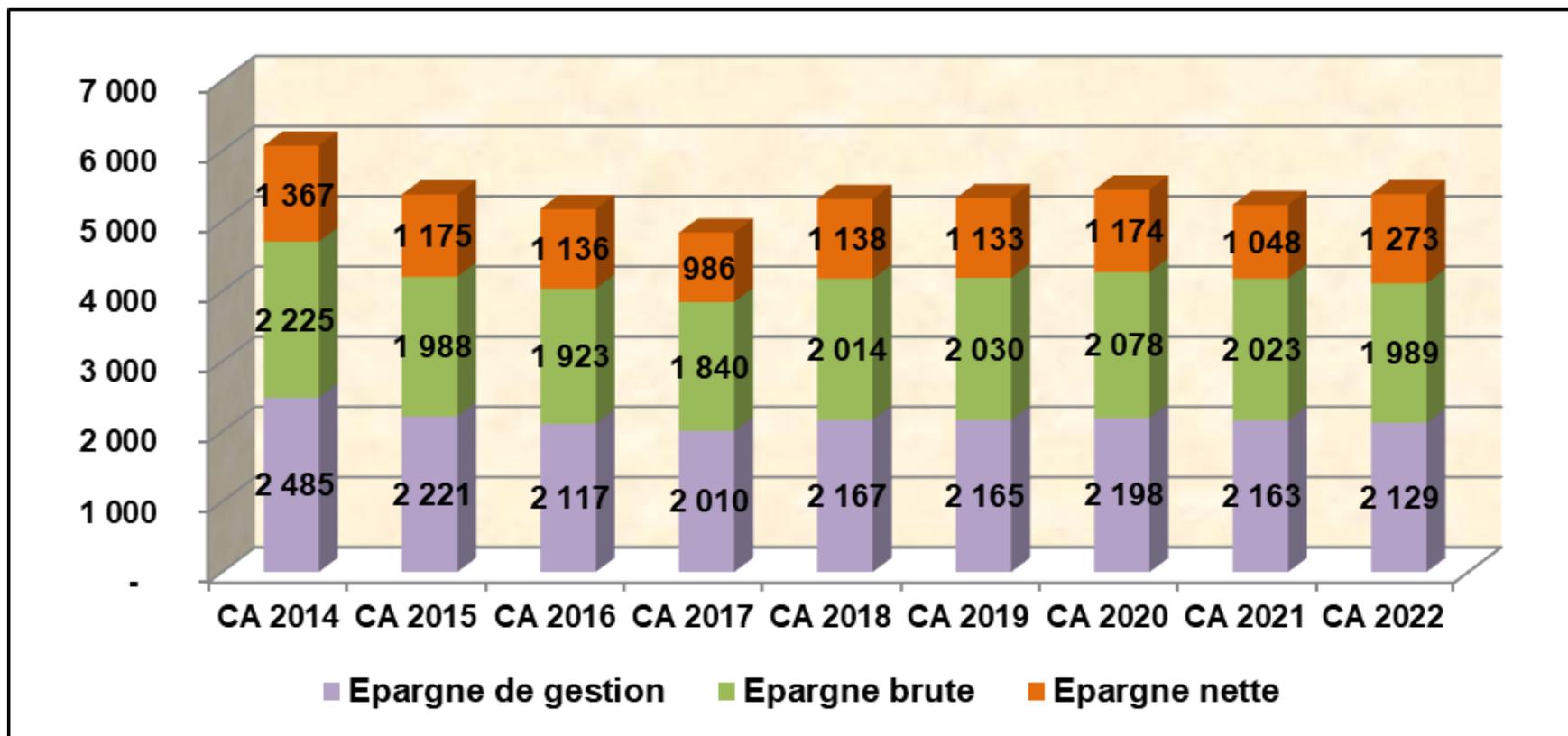
	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Projection 2020
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 951	10 796	10 674	10 641	10 624	10 800	10 866
<i>Produit des services et du domaine & autres</i>	392	384	420	456	513	518	523
<i>Taxes foncières & habitation</i>	5 639	5 785	5 801	5 888	5 955	6 193	6 258
<i>Dotation de compensation</i>	2 257	2 257	2 257	2 192	2 192	2 192	2 192
<i>Autres impôts et taxes & FPIC</i>	563	606	750	750	635	605	605
<i>Dotations et participations</i>	731	632	559	607	617	613	638
<i>DGF</i>	1 369	1 132	887	748	712	679	650

- Produit des services et du domaine & autres
- Taxes foncières & habitation
- Dotation de compensation
- Autres impôts et taxes & FPIC
- Dotations et participations
- DGF



Recettes réelles en milliers d'euros

Prospective sur la section de fonctionnement

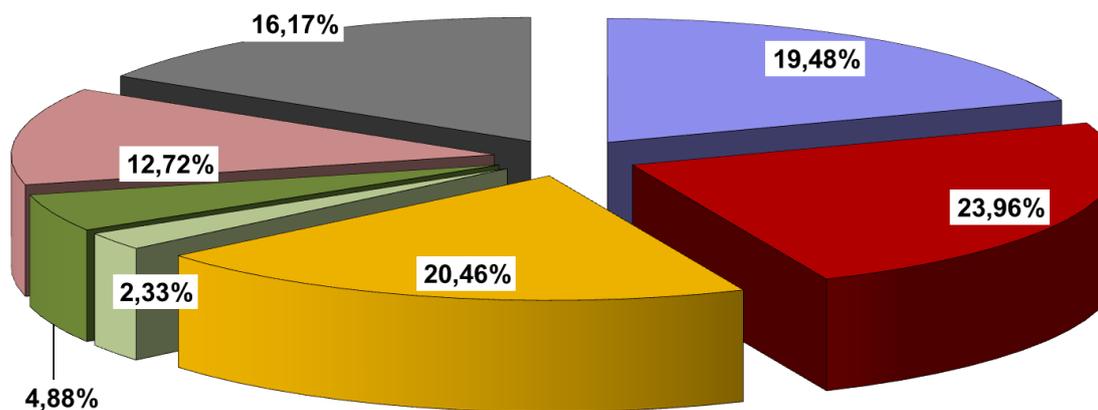


Exemple de projection jusqu'en 2022 selon les orientations du BM du 15 octobre 2019 : + 1% sur les charges de personnel, stabilisation des charges courantes et des subventions.

L'investissement

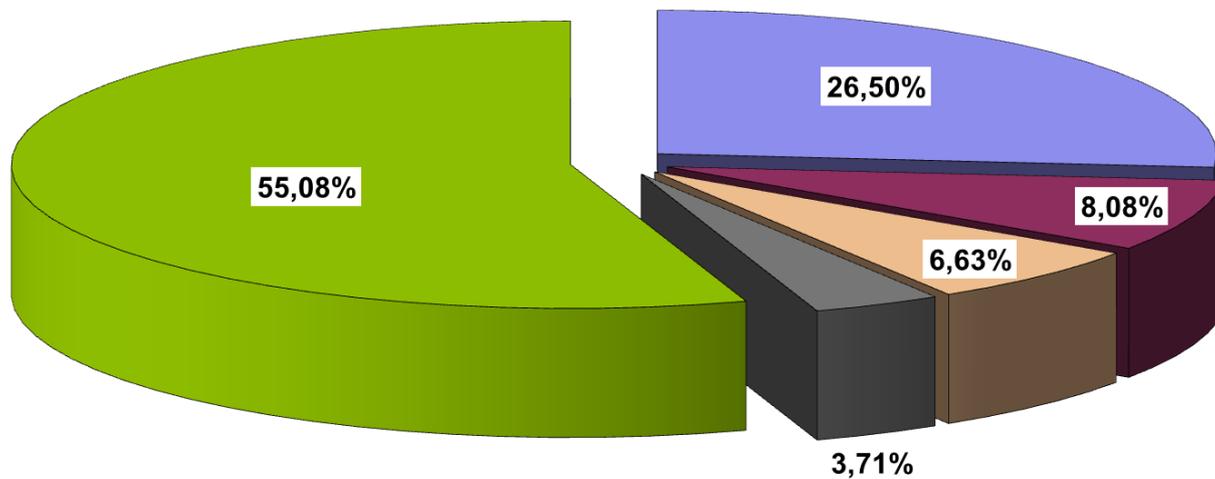
Le budget réel 2020 est estimé à 3 773 000€

DEPENSES	Budgété
Bâtiments	772 000
Voirie, éclairage pub & études	735 000
Environnement	88 000
Acquisitions foncières et autres	610 000
Matériel, mobilier, logiciels...	184 000
Remboursement du capital de la dette	904 000
Aménagement urbain	480 000
TOTAL	3 773 000



L'investissement

RECETTES	Budgété
Emprunts	1 000 000
FCTVA	305 000
Cessions	250 000
Subventions & dotations	140 000
Virement de la section de fonctionnement	2 078 000
TOTAL	3 773 000



Bâtiments

- ✓ Poursuite des travaux d'accessibilité : maison des sociétés
- ✓ Réfection de la toiture du local du service manifestations aux ateliers Farjas
- ✓ Remplacement de la chaudière et réfection des toilettes du GS Les Sables

Environnement

- ✓ Plantations d'arbres rues Monnet & Reboul
- ✓ Poursuite de l'aménagement du parc du Prieuré
- ✓ Aménagements paysagers Place centrale
- ✓ Plan de gestion différenciée des espaces enherbés

Aménagement du territoire

- ✓ Acquisition d'un bâtiment à Riorges centre en vue de la création d'un centre de santé,
- ✓ Poursuite de l'effort envers le logement locatif aidé,
- ✓ Aménagements urbains : ZAC du Pontet et des Canaux, OAP rue Mal Foch,
- ✓ Poursuite d'un aménagement qualitatif en faveur des modes actifs,
- ✓ Constitution de réserves foncières,
- ✓ Planification : modification n°3 du PLU et révision du règlement local de publicité,

Evènements & projets 2020

Voirie

- ✓ Réfection de la rue Jean Plasse : réfection de la voie et enfouissement des réseaux secs,
- ✓ Reprise des trottoirs et des places de stationnement rue de Saint Alban & rue Jean Moulin
- ✓ Eclairage public : poursuite du plan pluriannuel
- ✓ Réfection prévues des la rue Jules Faron & Jules Ferry,

Animation de la cité

- ✓ Poursuite de la programmation de la saison des 20 ans des Mardi(s) du Grand Marais,
- ✓ 6ème édition du parcours d'art actuel « A ciel ouvert »,
- ✓ Renouvellement du projet éducatif de territoire, en lien avec la Convention Territoriale Globale de la CAF,
- ✓ Acquisition d'un progiciel de gestion de la vie associative et de la réservation et la planification des salles,

